

# SE CHAUFFER AU BOIS EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

## 10 CONSEILS



**Allumez le feu de préférence par le haut et à l'aide d'un allume-feu naturel** (bois, cire). Cela produit 6x moins de substances nocives que le papier (journal ou autre).



**Ne laissez pas le feu brûler inutilement à petite flamme** (la nuit ou lorsque vous quittez la maison).



**N'empilez pas de bûches trop grandes ni trop nombreuses**, pour que le feu soit suffisamment alimenté en oxygène.



Une **bonne arrivée d'air** permet une combustion complète et propre.



**Veillez à une bonne évacuation de la fumée** : Il convient d'entretenir le poêle tous les 1 à 2 ans et de le nettoyer de la suie accumulée, si nécessaire.



Utilisez exclusivement du **bois à l'état naturel**.

**Brûlez du bois sec** qui a été stocké au sec pendant 2 à 3 ans.

**Privilégiez le bois régional**, transporté sur de courtes distances.

**Privilégiez le bois de forêts gérées durablement** (PEFC, FSC) qui préserve l'environnement.



**Jetez les cendres bien refroidies dans les ordures ménagères (poubelle noire).**

### Pourquoi faut-il utiliser du bois naturel uniquement ?

Lorsqu'on brûle du bois traité, comme de vieux meubles traités avec du vernis ou de la peinture ou même des déchets, jusqu'à 1000 fois plus de substances nocives pour les êtres humains, les animaux et l'environnement sont produites. Or, ces substances se libèrent dans l'habitat et dans notre environnement par les conduits de fumée.

### Cendres comme engrais ?

Les cendres ne doivent en aucun cas être dispersées dans le jardin pour servir d'engrais et ne doivent pas être jetées dans le compost ou les déchets organiques. Elles contiennent des métaux lourds et d'autres substances toxiques qui s'accumulent dans le sol et sont absorbés par les plantes.